

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'ACQUISITION DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

PER

ER26/FCR0120

Contrat n°..... (ci-après « mon Contrat »),

Je soussigné(e) :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom du Titulaire : Prénom(s) du Titulaire :

Né(e) le ____ / ____ / _____ à Code Postal Pays.....

Demeurant à (adresse complète) :
.....
.....

Titulaire du contrat retraite (Nom et référence) : N°

Ci-après « mon Contrat »,

Atteste sur l'honneur que la présente demande de rachat anticipé de mon Contrat est exclusivement destinée au **financement de l'acquisition de ma résidence principale**. Je m'engage à utiliser l'intégralité des sommes perçues à cette fin.

J'atteste par la présente que le montant sollicité au titre du rachat anticipé correspond exclusivement à la part de l'opération financée par mes fonds propres, hors recours à l'emprunt. Le déblocage demandé ne conduit en aucun cas à un surfinancement de l'opération.

Je m'engage à restituer les sommes en cas de non-réalisation de l'opération susvisée qui seront réinvestis sur les mêmes supports de placement d'origine.

Je reconnais que cette déclaration est faite sous ma pleine et entière responsabilité. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration est susceptible d'entraîner les sanctions prévues par l'article 441-7 du Code pénal.

Fait à, le ____ / ____ / _____

Signature du Titulaire : (Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :

Pièces obligatoires à fournir en complément de l'attestation :

- Tout justificatif permettant de justifier de l'acquisition de la résidence principale (A titre d'exemple : acte notarié, compromis/promesse de vente, acte de vente...)

Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par APICIL EPARGNE RETRAITE pour la gestion des contrats. La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Des traitements sont également mis en œuvre dans le cadre de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur ou basés sur notre intérêt légitime, comme la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la lutte contre la fraude.

Les données collectées pourront être communiquées aux entités du Groupe APICIL, à ses partenaires et sous-traitants éventuels ainsi qu'aux tiers dûment habilités lorsque cette communication est strictement nécessaire pour les finalités déclarées.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'ACQUISITION DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

PER

Les données personnelles recueillies ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité de leur traitement et des durées de prescription légale applicable en fonction du type de données collectées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement, vous opposer au traitement de vos données, exercer votre droit à la portabilité ou définir des directives post mortem. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez écrire à dpo@apicil.com ou à l'adresse : Groupe Apicil – Délégué à la protection des données (DPO) - Direction des Systèmes d'Information - 51 boulevard Marius Vivier Merle, 69003 LYON. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Plus de détails sur <https://mon.apicil.com/protection-des-donneespersonnelles>.